



Contrat de travail prive

Par **Fort**, le **01/03/2021** à **20:46**

Bonjour,

j'étais fonctionnaire territorial. Cette année, notre société est partie en contrat d'exploitation avec un société privée.

Le passage du publique au privé est allez très vite (2 mois)

Après une réunion pour nous montrer qu'on devait gagner plus.

J'ai reçu ma première paye mais je gagne moin que avant.

En étant fonctionnaire mon brut net était de 15% alors que maintenant il est de 20%
Quand je vais voir les dirigeants, ils me disent que je gagne moin car avant je n'avais pas de 13 mois et en fin d'année je gagnerais plus

Légalement on devait gagner plus d'argent (écrit dans mon contrat de travail)

Est ce que c'est sur le brut annuel que je dois gagner plus?

Normalement je dois minimum gagner mon salaire net par mois et rien perdre ?

Ils nous on donner une prime pour compenser le brut net publique privée

est ce que c'est légal ? Et il ne compense pas la différence

Est ce que le 13eme mois peut être compter dans l'augmentation de salaire ?

Est ce qu'il ne devait pas me donner plus en veut pour que je gagne plus avec les 20% ?

Est ce qu'ils ont le droit de me dire qu'avec mes primes je vais gagner plus ?

merci d'avance

cordialement

Par **P.M.**, le **01/03/2021** à **20:55**

Bonjour,

Votre exposé est parfois difficile à comprendre notamment lorsque vous parlez de "brut net"...

Je ne sais pas ce qui vous a été dit exactement mais si l'on compare les salaires annuels même en net, apparemment vous gagnez plus...

Par **Fort**, le **01/03/2021** à **22:39**

Non pas forcément

Le différé cr du public et privé et le temps de charges qui est plus important au privé

En étant fonctionnaire sans 13 mois

J'étais à 27000 brut sur 12 mois

J'enlève 15% ce qui fait 22950

Ce qui fait 1912,5 net

Alors que maintenant avec mon 13 mois

Je suis à 29000 brut sur 13 mois

J'enlève 20% ce qui fait 23200

Donc 1784

Ils n'ont pas respecter mon contract ?

Par **P.M.**, le **01/03/2021** à **23:22**

Vous ne précisez pas ce qu'indique votre contrat mais annuellement, vous gagnez plus maintenant aussi bien en brut qu'en net...

Par **Prana67**, le **02/03/2021** à **15:58**

Bonjour,

23200 / 12 ça fait 1933,33 pas 1784. Je suis du même avis que PM, vous gagnez (un peu) plus qu'avant.

Par **P.M.**, le **02/03/2021** à **16:02**

23 200 € net sur 13 mois cela fait bien 1 784 € mensuel + 13° mois et sur l'année c'est plus élevé que 22 950 €...